



Bulletin Municipal d'informations N°4 - juin 2009

EDITO

De la politique...

Très chers concitoyens,

C'est avec un plaisir non dissimulé que la commune a accueilli l'**Association des Maires Ruraux de l'Hérault** (dont je suis membre du Conseil d'Administration) pour la tenue de son Assemblée Générale Annuelle.

Les interventions ont fait apparaître que les communes rurales rencontrent pratiquement les mêmes problèmes, et ce-la quelle que soit la sensibilité de l'équipe dirigeante.

Les participations aux travaux de **Mr André VEZINHET** Président du Conseil Général, **Mr Kléber MESQUIDA**, Député et premier Vice Président de l'Association des Maires de France, **Mr Robert TROPEANO**, Sénateur, **Mr Michel GAUDY**, Conseiller Général de notre Canton, ont éclairé l'assistance sur l'ampleur des attaques contre les départements en général, contre le monde rural en particulier et sur le niveau de riposte à mettre en œuvre.

A l'issue des débats, c'est unanimement que la proposition de l'Association des Maires Ruraux de l'Hérault, visant à adopter une position commune prenant uniquement en compte l'intérêt de tous, ponctuée par une démarche collective a été retenue.

Sans aucun doute, c'est bien cela la démocratie.

...à la musique...

Le trimestre qui vient de s'écouler a été très riche en activité pour notre village.

Je ne vais pas les citer, vous les avez vécues et vous les retrouverez au fil de la découverte de votre bulletin.

Conformément à l'engagement pré-électoral, l'équipe municipale s'emploie à rendre accessible au plus grand nombre la culture et l'art. Soit en aidant les associations Castelnaudaises, soit en provoquant l'évènement culturel.

C'est dans cet état d'esprit que nous impulsions la Fête de la Musique le week-end du 21 Juin.

A Castelnaud, comme d'autres millions d'hommes et de femmes vont le faire, sur cette même planète qui ne nous appartient pas, mais qu'il nous incombe de protéger de toutes sortes d'agressions, nous fêterons l'arrivée de l'été en musique.

**Une fête ouverte à tous, organisée par tous, pour tous.
Bon été à tous!**

Jean-Charles SERS
Maire de Castelnaud-de-Guers

DANS CE NUMERO

ASSOCIATIONS	2-3
SPORT	4
⌚ C.O.C.	
⌚ DES CASTELNAULAIS QUI GAGNENT	
ENVIRONNEMENT	5
ADEP: OUF! PAS D'ÉOLIENNE A CASTELNAU	
ECOLE DES SAUTAROCHS	6-7
⌚ ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES	
⌚ CARNET DE BORD—PAR FRANÇOIS GARCIA	
⌚ L'ANNEE SCOLAIRE SOUS L'ANGLE	
EVENEMENTS CULTURELS	8 & 11
⌚ OFFENBACH! MERCI!!	
⌚ REG'ARTS À ST ANTOINE DU LAC	
⌚ CONCOURS : LOGO D'ORNEMENT DE LA MAISON DU PEUPLE	
⌚ L'AUTOMNE SERA OCCITAN	
⌚ LE REPAS DES AINÉS	
FETE DE LA MUSIQUE	9
⌚ LE PROGRAMME	
EVENEMENTS À NE PAS MANQUER	10
COMMEMORATIONS	12
⌚ 8 MAI	
⌚ FNACA	
INTERCOMMUNALITÉ	13
⌚ SUBVENTION FAÇADES	
⌚ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES	
URBANISME	14
⌚ LOGEMENTS SOCIAUX: CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS	
VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX	15
INFOS PRATIQUES	16
ETAT CIVIL	17
AGENDA	18



ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES



Les activités hivernales se sont achevées dernièrement par un grand loto qui avait été programmé à la demande d'une grande majorité de Castelnaulais. Ce fut un succès moyen malgré l'effort de formuler une offre spéciale sur le prix des cartons, peut-être que le jour a été mal choisi.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes, essentiellement le **3eme age** ainsi que les personnes absentes qui ont participé en achetant des tickets de tombola. Cette activité avait pour but de préparer sereinement les festivités estivales très coûteuses, telles que brasucades et bien sûr la Fête du Vin.

Une vente d'oreillettes et une après midi au Perthus vous seront proposées début juin. Les personnes qui désirent participer à la confection des oreillettes seront les bienvenues.

Pour cela, appelez le 06/61/14/40/54. Merci d'avance.

Le Comité des Fêtes vous souhaite un été joyeux et festif.

N'oubliez pas: Si vous avez du temps à consacrer, des idées nouvelles, rejoignez-nous au sein de l'association!

PROCHAINES MANIFESTATIONS DU COMITÉ DES FÊTES

Lundi 13 juillet
FETE NATIONALE

Samedi 25 juillet
BRASUCADE

Samedi 1er août
BRASUCADE

Vendredi 14 août
FETE DU VIN

Samedi 22 août
BRASUCADE



POINT PRESSE
Midi Libre / 27-05-09

Castelnaud-de-Guers

Une météo plus clémente pour l'opération vide-greniers

Le mauvais temps qui avait empêché la tenue de l'opération vide-greniers, organisé par le comité des fêtes, à sa date convenue a été plus clément pour accueillir les nombreux visiteurs, il y a quelques jours maintenant.

Quelques rayons de soleil ont permis aux différents exposants de s'installer sur la place de la Mairie, qui s'est trouvée rapidement trop petite pour les recevoir tous.

Certains ont même dû prendre place dans la Montée de la Garenne.

Un grand marché aux fleurs, aux couleurs éclatantes, côtoyait les marchands de livres -presque neufs-, d'habits - un peu plus usagés- et de tous les trésors que peuvent receler les greniers: jouets anciens, fresque picturale, services en porcelaine ou en faïence - pas toujours complets-, outils d'un autre



La place de la Mairie s'est avérée presque trop petite.

temps.

Dans la joie des rencontres, des marchandages et des quolibets échangés, des sentiments plus profonds, où la nostalgie prenait sa place, animaient les acheteurs, qui avaient une pensée pour celle

ou celui qui avait lu le livre ou tenu l'outil acheté pour quelques sous.

À midi, les membres du comité des fêtes offraient l'apéritif aux exposants et aux chalandis dans une conviviale ambiance. ●

LE CLUB DU 3^{ème} AGE



Le voyage au Pays Basque a été très réussi même si le temps était parfois capricieux. L'entrain, la bonne humeur et la convivialité étaient de mise.

Le soleil a permis de profiter pleinement de la journée à Aubrac pour assister à la transhumance.

Le 17 juin, nous devons nous rendre aux Baux de Provence.

En projet: visite à Midi Libre et à la foire exposition de Montpellier.

COUSIDO DE PLEG A PLEG



Cousido De Pleg à Pleg est une association très active qui regroupe 20 membres dont la présence assidue anime la séance dans la salle de la garderie de 14h à 17h chaque mardi.

Pour conclure l'année, une visite d'un magasin de tissus est prévue à Saint Saturnin les Avignon .

Un repas champêtre clôturera l'année.



POINT PRESSE
Midi Libre - 29/05/09

Castelnaud-de-Guers

Le club du 3^e âge a découvert les richesses du Pays Basque

Ils étaient trente-cinq à traverser les Pyrénées dans toute leur longueur pour s'installer pendant huit jours à Hendaye.

La capitale de la Basse Navarre, Saint-Jean Pied-de-Port, vieille ville fortifiée leur a ouvert ses portes.

Puis ce fut Biarritz, la plage, le rocher de la Vierge et son petit train touristique et Bayonne et ses jambons que les Castelnaulais ont visités.

Le temps, un moment moins clément, a légèrement perturbé la promenade sur les pentes de la montagne sacrée du Pays Basque : la Rhune. Heureusement, au cours d'un déjeuner dans les grottes proches, les voyageurs se sont régalez d'un "zikiro" (méchoui), dans un cadre pittoresque à la lueur des bougies.

Ils ont découvert Sare, Ainhoa, Espelette et ses chape-



Un souvenir du Pays Basque pour les voyageurs castelnaulais.

lets de piments rouges et Arcangues où repose Louis Mariano.

En visitant la fabrique de Chistéras, pour la pelote basque, ils se sont rappelés que ce sport était pratiqué dans les villages autour de Castelnaud,

il y a quelques décennies maintenant.

Saint-Jean-de-Luz et Saint-Sébastien étaient leurs dernières étapes.

Tous sont rentrés ravis et pensent déjà au prochain départ. ●



ASSOCIATIONS

ASPAHC

L'association pour la sauvegarde du patrimoine travaille actuellement au remontage des murs du chevet de la chapelle Saint-Antoine.

Lorsque les murs de l'édifice seront mieux sécurisés, une opération de sondage archéologique sera menée à l'intérieur de la chapelle.

Le but est de déposer la pierre tombale de l'ermite Louis Deschan (actuellement éventrée) et de la repositionner comme à l'origine, et de rechercher des éléments de datation des murs.

Les prospections archéologiques toujours en cours sur la commune ont occasionné la découverte d'un lot de monnaies romaines et médiévales sur le site de la chapelle et du cimetière disparus de Saint Georges.

Un manche de miroir gallo-romain et un fragment d'épée ont été également découverts.

En juillet va débuter une campagne de prospection des sites à œufs de dinosaures des terrains Crétacés de la commune.

Les 19 et 20 septembre à l'occasion des journées européennes du patrimoine une animation culturelle aura lieu sur le site de Saint-Antoine (exposition et visites commentées).

Par ailleurs l'association multiplie les initiatives pour tenter de sauver de la destruction le Pont de Pailhès.

L'association diffuse un bulletin de liaison « Les nouvelles de l'ASPAHC ». Adhésions : 8 € membre, 16€ bienfaiteur.

Contact : Noël Houllès 04/67/98/04/58

LES ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS

Le 14ème salon d'Arts plastiques de Castelnaud de Guers se tiendra du **samedi 20 juin au dimanche 28 juin** à la Maison du Peuple. Il y aura cette année deux invités d'honneur:

- Mr LEMAIRE Michel, peintre à l'huile
- Mr PUG Lucien, pastel.



Le vernissage aura lieu le samedi 20 juin à 18h.

La remise des prix aura lieu le dimanche 28 juin à 17h30.

L'exposition sera ouverte au public tous les jours de 15h à 19h.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir de nouveaux talents.

POINT PRESSE
Midi Libre / 02-05-09

Un salon pictural bien ciblé avec des artistes locaux inspirés

L'association "Arts au château de Guers" avait organisé, dans la salle d'apparat de la mairie, un salon pictural très pointu et riche de talents et passionnés de la culture locale.

La présidente, Josette Ferrer et le nouveau professeur du groupe, Jean-Claude Chabrol, avaient fait travailler les peintres castelnaulais sur un thème précis, qui prend toute sa valeur en ces moments où la viticulture traverse des jours moroses.

Il s'agissait de reproduire tous les domaines viticoles situés sur la commune. Pas moins de vingt-cinq toiles, travaillées "au couteau" étaient donc exposées sur ce thème.

Le reste de l'exhibition était consacré aux paysages, aux monuments castelnaulais et aux fleurs. Les Castelnaulais voyaient ainsi leur environnement immortalisé par le grand talent des créateurs.

Lors

du vernissage, le maire, Jean-Charles Sers, qui avait prêté la salle municipale, a salué cette initiative qui lie, dans un même amour, la culture de la vigne à la culture générale, qui s'enrichit dans ce genre d'entreprise.

Les domaines reproduits avaient délégué leurs représentants et offert l'apéritif au cours duquel chacun a pu apprécier la belle qualité des vins apportés. Des crus qui ont apporté la couleur de leurs robes à cette exposition.



POINT PRESSE
Midi Libre / 07-05-09

Castelnaud

■ **C'est avec plaisir** que le public a assisté à la première représentation du groupe théâtral du village, les *Rosses Moustiques* dans la Maison du peuple. Il a pu y découvrir une troupe motivée par un souci de qualité et une réelle complicité.

La pièce présentée à cette occasion : "*L'envers vaut l'endroit*" de José Llopart, dépeint sur le mode comique les heurts et bonheurs d'une troupe d'amateurs quelques instants avant leur entrée en scène. Tous se sont donnés avec dynamisme et maîtrise dans cette succession de gags et de piques ironiques. Les personnages campés par Christophe Hecquet, Alex Braun, Colette Nicolai, Crystèle Gautier, Aba Llopart et Jean Pellerin ont réjoui l'assistance.

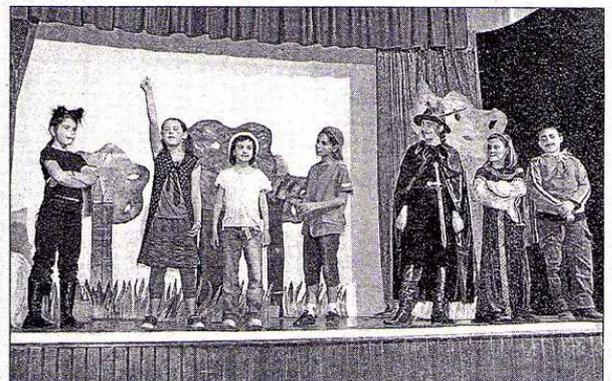
Les *Rosses Moustiques*, aidés par la municipalité, la Cie du Jeu de Paume, la troupe de Pomérols, le Château Saint-Pierre de Montblanc, l'Ensemble vocal de Pézenas et tous les bénévoles qu'ils saluent, concoctent déjà d'autres spectacles pour tous les publics. ●

LA COMPAGNIE DES ROSSES-MOUSTIQUES

POINT PRESSE
Midi Libre : avril 2009

Castelnaud-de-Guers

Une grande première pour l'atelier théâtre



Les enfants de l'atelier théâtre ont fait preuve de beaucoup d'humour.

L'atelier théâtre n'a que quelques mois d'existence. Créé en novembre 2008 et animé par Virginie Pailhès, il propose des cours de comédie pour adultes et enfants.

Il n'a pas fallu plus de temps aux enfants castelnaulais pour mettre au point et jouer leur première pièce, sur une mise

en scène de Joseph Llopart, *Les contes font les bons amis*. Avec leur expérience toute neuve, Camille, Jade, Zoé, Mannon, Selma, Mathilde et Gaëtan ont montré un réel talent et ont donné une représentation de qualité, à la grande satisfaction des responsables de l'atelier et du public. ●



C.O.C.

DES CASTELNAULAIS QUI GAGNENT!

Le judo et le rugby à l'honneur

Un grand bravo à **Chloé BELHOUARI** et **Alexis SERVET** qui ont brillé récemment.

Chloé BELHOUARI s'est illustrée en Judo en devenant **championne de région** à Castelnaud-le-lez.

Alexis SERVET est devenu **champion régional de 3e série** de rugby à XV avec son club BÉZIERIS RIQUET en battant L'ES VINASSAN 20 à 18.



POINT PRESSE Midi Libre / mai 09

Judo : Chloé, une championne régionale chez les benjamines

Récemment, à Castelnaud-le-Lez, avait lieu le championnat de région dans la catégorie des benjamines. L'US Tourbes judo y était représentée par Chloé Belhouari et Lisa Gonzalez. Chloé, dans un très bon jour, écoutant à merveille les conseils du professeur Sébastien Garrigues, a développé un très beau judo qui lui a permis de terminer première et donc championne de région. Lisa, quant à elle, a donné le meilleur d'elle-même, mais n'a pas pu être classée.



Chloé Belhouari a brillé.

Dans le même temps, au championnat 3^e division chez les seniors, Benjamin Saint-Aroman a bien négocié sa première compétition sans toutefois être classé. Et que dire des minimes, Jeremy Gonzalez et Melchior Savigneux, au championnat interrégions, si ce n'est qu'ils sont passés à côté de leur sujet provoquant ainsi une amère désillusion à

l'encadrement et à leur entourage. Côté interclubs, l'US Tourbes judo a été présente à Lodève, Servian, Vendres et Poussan. Elle prépare activement son 16^e tournoi et son 4^e challenge Augustin-Ourliac qui auront lieu **samedi 13 juin** dans le cadre du parc de l'Abbé Anglade. ●

La saison de tambourin bat son plein en ce mois de juin

Toutes les équipes de jeunes et seniors sont à pied d'œuvre sur tous les terrains de l'Hérault et des Bouches du Rhône.

L'équipe de régionale 1 a eu un début difficile en championnat après avoir été éliminée par Narbonne en coupe de France. On compte sur la réactivité des joueurs et le soutien du public pour se maintenir dans cette division. De plus **Guilhem Benoit**, évoluant dans cette équipe, obtient cette année sa **deuxième sélection en équipe de France** des -18 ans après avoir été sélectionné en -16 ans l'an dernier. Souhaitons lui de bien représenter Castelnaud et la France au plus haut niveau contre les Italiens, professionnels dans leur pays.

L'équipe 2 en régionale 2, après avoir réglé ses problèmes d'effectifs, devrait faire une deuxième partie de championnat plus adéquat à ses possibilités.

L'équipe 3 en régionale 3 composée essentiellement de jeunes réalise un bon début de championnat et se retrouve provisoirement à la seconde place après avoir jouée Montpellier, Montarnaud etc...

Les féminines du COC se sont qualifiées pour la poule d'accession et vont donc disputer des matchs beaucoup plus soutenus et difficiles, ce qui leur permettra d'engranger un maximum d'expérience et de jeu afin de prévoir l'avenir avec sérénité.

Chez les jeunes, la fin de saison est terminée pour les cadets qui ont donné le maximum.

Cette équipe essentiellement composée de filles, renforcée en cours de saison par des cadets, a permis de faire jouer une catégorie d'âge où l'on manque cruellement d'effectif.

Pour les minimes, la saison continue avec une **1/2 finale de la coupe de l'Hérault** à disputer à Notre-Dame de Londers, en espérant les voir évoluer en finale fin juin.

En championnat de France, après un excellent parcours, ils vont buter au pied de la première place derrière Vendémian mais ce n'est que partie remise puisque ce groupe sera également minime l'an prochain : **ON COMPTE SUR EUX !**



L'équipe des minimes

Les poussins en phase de découverte ont donné le maximum face à des équipes plus aguerries au tambourin, mais ils sont là pour apprendre et progresser.

Tous les dirigeants bénévoles et supporters du COC encouragent les tambourinaires à continuer à bien représenter les couleurs du club et de Castelnaud jusqu'à la fin de la saison.

A NE PAS MANQUER: Le COC organise une Brasucade le 04 juillet

Rugby à XV Championnat du Languedoc : finale 3 e série à Lespignan

BÉZIERIS RIQUET 20 — ES VINASSAN 18

Vainqueur à deux reprises en phase qualificative 23-20 le 16 novembre en terre audoise et 24-20 le 15 février à domicile, Béziers Riquet XV a réussi hier la passe de trois en remportant le titre régional, décrochant son premier trophée de sa jeune existence.

Et il ne fallait pas arriver en retard. En effet, dès la 30e seconde, l'arrière biterrois Vieu convertit une pénalité suite à une faute au sol (3-0). A la 6e, l'ouvreur audois Crespo met les équipes à parité sur pénalité (3-3). La domination territoriale est héraultaise, mais les Vinassanais prennent l'avantage à la 18e par une pénalité de Crespo (3-6).

Les Biterrois repassent devant au tableau d'affichage à la 24e par un essai de... filou du demi de mêlée Moutou suite à une pénalité rapidement jouée à cinq mètres de la ligne à la main. L'arrière Vieu assure la transformation (10-6). Les Audois vendangent une occasion d'essai à la 35e. Quatre minutes avant la pause, Vieu ajoute trois points de plus pour Riquet XV sur pénalité (13-6).

Juste après la reprise, suite à une bagarre générale, les Biterrois se voient infliger un carton rouge. Les Audois vont profiter de cet avantage numérique. A la 55e, l'arrière Bru est à la conclusion d'une attaque grand côté suite à une percée du centre Xavier Garcia, relayé par Saunal (13-11).

A l'heure de jeu, suite à un groupé-pénétrant qui avance, les Audois sont mis à la faute et l'arbitre n'hésite pas à accorder l'essai de pénalité. Vieu n'a aucune peine à transformer (20-11). Dix minutes avant le coup de sifflet final, les Vinassanais reviennent à deux points des Héraultais grâce à un essai de Saunal, rentré en jeu qui transperce le rideau défensif biterrois. Wawoczny assure la transformation (20-18). Ce dernier aura l'occasion d'inverser le score sur une pénalité dans le temps additionnel, mais en vain.

POINT PRESSE Midi Libre / 24-05-09



Dans le camp biterrois si la joie est grande côté dirigeants, joueurs, supporters, mais surtout supportrices, Eric Flouzat, un des co-entraîneurs, reste les pieds sur terre : « Ce fut un match compliqué jusqu'au bout. Nous avons manqué de munitions dans le secteur de la touche. Nous avons joué une bonne partie du match en infériorité numérique. Le point positif est que les garçons ont fait montre de beaucoup de générosité. Il va falloir bosser durant toute la semaine avant d'attaquer le championnat de France. » La déception était grande côté audois et Jean-Pierre Salayat co-entraîneur de revenir sur le manque de réalisme des siens : « Nous manquons en première période deux occasions d'essais. L'essai de pénalité n'est pas pour moi justifié. C'est dommage, on a produit du jeu. »

OUF ! ... Pas d'éolienne à Castelnaud !



POINT PRESSE
Midi Libre / 23-05-09

L'histoire a commencé le 14 août 2000 par un rassemblement sur le plan des écoles.

C'était au temps où les promoteurs traitaient directement avec les municipalités. Le Maire voulait implanter des éoliennes à Castelnaud.... "**CastelCitoyen**" voulait des informations et la retranscription en France des lois européennes. "**CastelCitoyen**" parvient à bloquer les divers projets jusqu'en 2004, date à laquelle, la loi Bachelot instaure l'enquête publique et l'obligation du permis de construire. L'ADEP prend la relève...

Il faut dire qu'il y a eu une mobilisation extraordinaire de tous les adhérents, qui ont fait signer des pétitions, sont allés sur les marchés de Pézenas et Montagnac, ont mis des tracts dans les boîtes aux lettres, ont fait des kilomètres pour accoster des quantités de personnes et informer des dangers de l'éolien industriel.

On ne peut citer tout le monde tellement la cohésion a été forte.

Coup de chapeau quand même à Gustave notre vétéran, qui n'a pas hésité à arpenter le marché de Montagnac pancarte à la main pour informer et convaincre les passants !

Dés sa création, l'ADEP a orienté son action sur trois axes :

1) Information:

- affichage sur les sentiers des Parédous, appel aux viticulteurs, aux randonneurs, à la population,

- distribution par nos adhérents dans les boîtes aux lettres des communes périphériques et sur les marchés de 6000 tracts « éolienne qu'essaye-t-on de nous cacher », 5000 « arrêtez les éoliennes géantes », 12000 « ce qu'il faut savoir » et d'infos spécifiques à Aumes et Castelnaud.

2) Etude:

- Tous les adhérents se mobilisent pour faire envoyer des lettres de protestation auprès du Préfet (247 entre Aumes et Castelnaud), prendre des contacts avec la presse écrite et radio, contacter les 500 propriétaires des parcelles cadastrales des Parédous, les professionnels du tourisme, de l'immobilier, de la santé, contacter les élus. En parallèle, le Président, aidé par une dizaine d'adhérents spécialistes en viticulture, oléiculture, archéologie, géologie, hydrologie, flore, faune et chasse, prépare une contre étude d'impact. Il reprend point par point l'étude proposée par VSB Energie nouvelle en faisant ressortir les anomalies et les omissions.

Il la transmet au Préfet. Le Président envoie également un rapport concernant les lacunes et les contre vérités contenues dans le rapport du commissaire enquêteur.

3) Diffusion des éléments :

- Lettres aux Bâtiments de France, à la DDE, à la DIREN, à tous les services ayant donné leur aval.

- Lancement d'une grande pétition qui a recueilli 1197 signatures. L'ADEP a transmis à la Commission des Sites les photos prises par hélicoptère au dessus de l'emplacement de chaque éolienne, elles font apparaître les truquages de VSB quant à l'impact visuel. L'ADEP a transmis un dossier complet à tous les élus locaux, départementaux, Régionaux, aux députés, aux sénateurs de la Région - 17 d'entre eux nous ont apporté leur soutien ainsi que des médecins, des scientifiques (FAC Montpellier 2 - Cap santé) - des Gites de France, Château de France, Caves coopératives, Coteaux du Languedoc, Grés de Montpellier, le Prieuré de St Martial, l'Abbaye de Valmagne, de Peyrac, tous les domaines viticoles des communes de Aumes, Montagnac et Castelnaud, excepté deux domaines de Castelnaud, les domaines résidentiels des trois communes. Des centaines de particuliers connaissant les Parédous sont également intervenus auprès du Préfet.

Toute cette mobilisation a abouti au refus du permis de construire le 10 août 2004.

Et là commencent les procédures judiciaires qui vont durer 5 ans.

Au milieu de la tourmente médiatique provoquée par "le grenelle de l'environnement", de la volonté de l'ADEM de promouvoir l'éolien, du lobby des constructeurs toujours plus gourmands, du refus de l'Etat de diminuer le prix d'achat du KWH grâce auquel s'opère une ponction de plusieurs milliards sur notre budget, s'élève une énorme protestation.

Des centaines d'associations anti-éolien se créent au fur et à mesure que naissent les projets. Regroupées au sein de "**Vent de Colère**" et de "**La Fédération de l'environnement Durable**", elles font appel à des juristes, des médecins, des chercheurs. On peut, grâce à elles, avoir accès à une documentation exceptionnelle. C'est ainsi que nous obtenons au fur et à mesure de la pression populaire une réglementation plus stricte, mais bien insuffisante quand même... Ne pas baisser les bras... Ne pas laisser faire....

IL N'Y AURA PAS D'ÉOLIENNE

Au terme d'une longue bataille juridique entre VSB Energie nouvelle et l'Association de défense du plateau des Parédous (Adep), appuyée par une partie de la population de Castelnaud, la cause est entendue : il n'y aura pas d'éolienne sur la commune.

VSB Energie nouvelle avait déposé un recours en appel auprès du tribunal administratif (TA) de Marseille le 3 décembre 2007 pour tenter d'annuler l'ordonnance du 24 septembre 2007 du TA de Montpellier, qui avait jugé caduc le permis de construire accordé le 9 novembre 2002 (avant la coordination du projet Aumes Castelnaud, lui aussi refusé par le TA de Montpellier le 10 août 2004).

Le 27 avril dernier, VSB Energie nouvelle s'est désistée et a été condamnée à verser 750 € de dommages

et intérêts à l'Adep. Ce succès de l'Adep, conforté par la détermination de la municipalité qui refuse l'implantation d'éoliennes sur la commune, par celle de la communauté d'agglomérations qui privilégie le photovoltaïque et par la vitalité de ses adhérents, ne l'empêche pas d'appeler à la vigilance devant les projets d'extension de Villeveyrac, Montbazin et Poussan.

Durant ces 5 années, l'ADEP s'est informée sur l'évolution de l'éolien en France et dans le monde, sur les aspects économiques, juridiques et écologiques.

Elle a été présente devant les tribunaux, a préparé les dossiers, donné des compléments d'information.

Elle a été très vigilante sur le déroulement des procédures.

Elle a maintenu le contact avec Maître Haboudou, notre avocat et les adhérents.

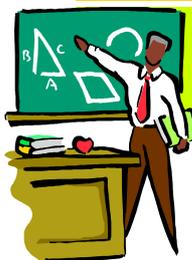
Aujourd'hui, VSB a épuisé toutes les procédures.

Nous avons gagné, il n'y aura pas d'éolienne sur les Parédous.

Grâce à votre mobilisation, à l'engagement du nouveau Conseil Municipal, à l'orientation de l'agglomération vers le photovoltaïque, nous ferons de cette merveilleuse colline un havre de paix.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui ont permis cette belle fin mais restons vigilants !...A Aumelas, Villeveyrac, Montbazin la destruction se poursuit...

ECOLE DES SAUTAROCHS



Cette année encore notre école a proposé aux élèves, outre l'enseignement inscrit dans les programmes, un nombre important **d'activités à dominantes culturelle et sportive.**

En voici une liste non exhaustive :

- Chorale de l'école :

Pour les élèves à partir de la grande section et jusqu'au CM2. La chorale participera aux Rencontres Chantantes au parc Sans Souci à Pézenas et au spectacle de fin d'année **le mercredi 24 juin à 21 heures.**

- Les Rencontres Inter-Ecoles en EPS:

Trois classes affiliées à l'USEP sont encore concernées cette année. Ces rencontres permettent aux élèves de développer un esprit de coopération autour d'activités sportives en dehors de tout esprit de compétition.

- La Course longue de Bessilles :

Cette journée, parrainée par l'USEP et construite autour du thème de la course est organisée par 6 classes de la circonscription, dont la classe des CE1 CE2 de notre école. Elle rassemble environ 450 enfants de tout le département. Elle constitue un moment fort d'échanges, de respect de l'autre et de pratique sportive. Pour les classes organisatrices, cette journée est aussi le prétexte à un vrai travail en classe (mathématiques, français, langue orale,...).

Cette année encore de nombreux parents nous ont accompagnés. Merci à eux pour leur disponibilité et leur efficacité.



- Les spectacles :

* Nos élèves ont pu apprécier un premier spectacle de Christian PACCOUD « *Arthur le pêcheur de chaussures* », spectacle empli de tendresse et d'émotions soulevant les problèmes de la maltraitance par exemple.

* Dans le cadre de notre partenariat Ecole, Mairie, Centre Ressources Molière de Pézenas, nos élèves ont pu apprécier trois autres spectacles :



◇ « *Voyage en famille* » Un conte musical proposé par Yves Masson

◇ « *Bleu, bleu, bleu* » Un spectacle plus tourné vers le théâtre...et la musique

◇ « *Chair de poules* » Une pièce de danse contemporaine.

Ces trois spectacles de très grande qualité ont permis à nos élèves de prendre du plaisir certes mais aussi de devenir des spectateurs attentifs et exigeants dans le respect évidemment des artistes. Les spectacles permettent des questionnements, des interrogations, des remises en cause parfois, qui nous aident aussi à devenir plus critiques, avec des arguments, et donc moins exclusivement *consommateurs*.

Il est agréable de préciser que tous les comédiens, chanteurs et danseurs qui se sont produits à Castelnaud de Guers ont unanimement remercié les élèves de l'école pour la qualité de leur écoute lors des différentes productions.

- La semaine du goût : pendant une semaine pleine les élèves ont pu travailler sur le goût et les saveurs mais cela a déjà été évoqué lors d'un précédent article.



Les « festivités » organisées par l'école au profit de la coopérative scolaire

- Le loto de l'école : toujours un succès, le loto a rassemblé parents d'élèves, élèves mais aussi les amis de l'école et la plupart des associations Castelnaulaises toujours présentes pour nos manifestations. N'oublions pas de les en remercier et de participer en nombre à leurs festivités.

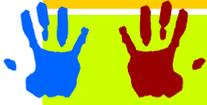
- Le repas bal costumé : pour sa troisième année d'existence ce repas s'est une nouvelle fois déroulé dans un état d'esprit familial et détendu. L'apéritif était animé par l'orchestre des *Congés Payés* venu jouer gracieusement pour l'école, contacté et réuni par François Garcia.



Nos remerciements également à Jérôme Larderet pour avoir animé cette soirée avec brio, à l'équipe du Comité des Fêtes sur qui nous appuyons régulièrement pour son savoir-faire et sa disponibilité, à tous les parents qui nous aident sans compter leur temps lors de ces manifestations, aux commerçants du village toujours prêts à nous dépanner et à nous conseiller et bien entendu à l'« **Association des Petites Fourmis** » qui a passé de longues heures à préparer le décor de la salle pour cette soirée.

Sans oublier, mais le pourrait-on, les plats concoctés par Marie-Claude et Jean-Pierre.

Le spectacle de fin d'année aura lieu
mercredi 24 juin à 21h
sur la place de la mairie



ECOLE DES SAUTAROCHS



Les classes « découverte »

Grâce aux manifestations évoquées ci-dessus, nous avons pu organiser le départ en classe découverte de 3 classes de l'école soit 64 élèves. Ces classes financées par la coopérative scolaire, les parents d'élèves et la municipalité (que nous remercions pour son aide) ont permis à nos élèves de découvrir ce qui restera probablement un des moments forts de leur scolarité.

Une classe transplantée...sans papa et maman...à devoir faire son lit tout seul...à manger de tout...pardon...à essayer de manger de tout...

Mais aussi découvrir les camarades et son enseignant sous un autre jour, transférer les apprentissages hors de l'école, découvrir une région et des activités nouvelles, accepter la collectivité.

Ces classes ont souvent transformé les groupes, modifié les comportements et aidé à acquérir l'autonomie. Nous repartirons...dès que les finances le permettront.



Classe découverte—CARNET DE BORD Par François GARCIA

Les Jandoux, Village d'enfants « La Ribambelle » Rennes le Château—Mercredi 22 avril

Situé à environ 150 km de Castelnaud après Limoux, à 500 m d'altitude, dans un site très verdoyant, isolé du monde : un village d'enfants avec des structures d'accueil excellentes.

Des petites maisons éparses dans un pré de 5 ha comportant des salles de réunions, des chambrées, des « classes », des salles de théâtre, réfectoire, aire de jeux et coin barbecue. Les enfants circulent librement (même en vélo) dans un parc verdoyant. L'encadrement est assuré par une équipe de jeunes animateurs, dynamiques. Les règles de bienséance et de participation sont respectées sans aucune contrainte : débarrasser la table, donner un coup de lavette sur les tables, balayer et puis... se laver les mains, se laver les dents, et se coucher à l'heure (après la veillée).

Temps de repos également après le repas, dans les chambres ou dans une salle de jeux, toujours sous la surveillance discrète des moniteurs et des professeurs. Les conflits sont réglés rapidement sans heurt: une vie de communauté intéressante pour les enfants sortis de leur cocon familial et qui découvrent un monde différent de leur où il faut s'adapter et écouter les uns et les autres.

Présence non stop de nos accompagnateurs qui apprécieront un repos bien mérité après cette sortie éducative. Les maths, le français, les sciences, la géographie, l'histoire et la botanique sont enseignés autrement par des exemples concrets à l'insu des enfants (mais bien préparés par les enseignants). Et bien sûr la rituelle soirée conviviale du dernier jour où chacun aura à cœur de montrer aux autres ce qu'il a fait ou préparé. De la musique, des danses, de la joie !!!

Et les parents pourront toujours dire à leurs petits :
« Tu ne t'es pas embêté au moins ?? »
Tu penses !!!!

L'ANNÉE SCOLAIRE SOUS L'ANGLE DES RÉFORMES

Nous avons cette année, lors d'un précédent bulletin, déjà réagi aux nouvelles dispositions ministérielles :

- suppression des cours le samedi matin
- aide individualisée
- scolarisation des enfants de 2 ans
- disparition des R.A.S.E.D

Nous avons parfois eu recours à la grève pour exprimer notre désaccord.

Mais nous avons aussi expliqué notre démarche par écrit ou en organisant par exemple une « nuit » de l'école qui a permis de rencontrer différemment les parents d'élèves autour d'un diaporama consacré à « l'étrangeté » des modalités choisies pour les évaluations CM2 du mois de janvier puis d'une intervention de M. Viciano, visant à effectuer un « décryptage » des réformes engagées autour de l'Ecole Publique.

Nous avons voulu montrer par cette action d'information que l'école, lieu d'apprentissages pour les élèves, peut et doit être ce lieu d'échanges de points de vue contradictoires ou non entre parents et enseignants.

Nous avons tous une seule et même préoccupation : l'avenir de vos enfants, nos élèves.

Nous renouvellerons donc probablement ce type de rencontre autour d'autres sujets.

Pour ce qui est du cas précis des enfants de 2 ans, nous ne savons pas encore aujourd'hui si nous pourrions les accueillir à la rentrée de septembre 2009 comme nous l'avons toujours fait. Nous vous informerons très rapidement

Il nous semble pourtant qu'il faut développer la possibilité d'une scolarisation à partir de 2 ans dès lors que les parents en font la demande et que le développement physique et psychologique de leurs enfants le leur permet.

Nous devons pour cela continuer à améliorer la qualité de notre école maternelle, mais en la considérant comme un complément, et non une concurrence aux autres modes d'accueil collectifs ou individuels

Les relations, la communication

- Il nous semble, en tant qu'enseignants, que les relations avec l'ensemble des parents sont plutôt saines et nous espérons donc pouvoir continuer à entretenir ces rapports d'une manière simple et constructive dans le respect et l'écoute du point de vue de l'autre. Sachez que les enseignants sont toujours disponibles sur rendez-vous (sauf urgence évidemment), le directeur est, lui, sans élève tous les lundis et donc disponible si besoin.

- Nous avons commencé à diffuser des informations par mail (classe découverte, informations diverses). Cela semble satisfaire beaucoup de parents, nous continuerons donc l'an prochain de manière plus étendue tout en conservant les cahiers de liaisons pour ne léser personne.

Pour conclure

Cet article est aussi l'occasion idéale pour rappeler que nous travaillons à l'école en équipe.

ATSEM, AVS, EVS, intervenante en anglais ou enseignants. Babeth, Valentine, Marion, Karen, Corinne, Christine, François, Mathieu, Emilie ou François.

La place de chacun est essentielle.

Nous n'avons jamais assez l'opportunité de souligner l'importance du travail mené en équipe.

C'est chose faite.

Bonnes vacances à tous nos élèves et à leurs parents, bonne chance aux futurs colégiens.

Pour l'équipe,
François Cerato
Directeur de l'école des Sautarochs

POINT PRESSE

Midi Libre - 03-05-09

"La vie parisienne" s'invite le temps d'un spectacle à la salle du peuple

L'Ensemble vocal de Pézenas, en partenariat avec la mairie, présentait, il y a quelques jours, un spectacle haut en couleurs intitulé "Au cabaret d'Offenbach".

Dans la salle du Peuple, copieusement garnie, les artistes, chanteurs, conteurs et danseurs, ont entraîné un public ravi dans les sarabandes folles de la musique du grand et populaire compositeur de la Belle Époque.

Des moments d'émotion avec "la Barcarolle" des contes d'Hoffmann ont également fait frémir l'assistance.

La troupe, nombreuse et talentueuse, le bon accompagnement musical, l'éclairage et le scénario qui permettait au spectateur de suivre le cheminement du musicien dans la vie brillante de Paris, ont fait oublier la morosité des temps.



L'Ensemble vocal de Pézenas a fait oublier la morosité des temps.

Il faudrait pouvoir citer tous les intervenants, car aux côtés des solistes et de la direction tous mériteraient de l'être.

La municipalité avait promis de compenser la différence entre la recette et le cachet

de la troupe. Le nombre de spectateurs ayant payé leur entrée 5 € était si grand que le débours municipal ser très léger et permettra d'organiser d'autres activités culturelles, à prix modique, dans l'avenir. ●

OFFENBACH ! MERCI !!

Ensemble Vocal de Pézenas, 4ème édition

220 personnes ont assisté à la représentation de la comédie musicale d'Offenbach, dans la Maison du Peuple. Le décor, l'atmosphère et l'ambiance ont permis aux Castelnaulais de passer un agréable moment.



Un public, jeune et moins jeune, mais unanime dans sa bonne humeur a salué l'ensemble vocal de Pézenas qui pour la 4^e fois a apporté aux spectateurs un moment de joie et de détente.

SAINT ANTOINE DU LAC

Louis DECHAN, ce drôle d'ermite!

A l'occasion de la journée Reg'arts du 21 mai dernier, Robert JEAGER et Jean PELLERIN ont interprété un texte rédigé par Robert JEAGER en 2003 et qu'il conte de temps en temps à des randonneurs.

En voici un premier extrait:

Louis Deschan Ermite à St Antoine du Lac de 1701 à 1748—Épisode N°1

Jules ROUMEGAS s'en souvient très bien. Il discutait comme tous les soirs ordinaires avec François BARDOU. Ils étaient assis sur le banc de la porte Minerve. On aurait pu croire que leur place était réservée. L'un « roumègait » c'était sa façon d'être, l'autre rigolait..... Ils devisaient de choses et d'autres, sans importance, ils le savaient. Ils se moquaient sous barbe des passants que pourtant ils saluaient avec semblant-il, amitié pour les uns, respect pour d'autres. C'était là leur passe temps favori.

Mais ce jour là !

C'était au tout début de Mai 1702. Il s'en souvient bien, Jules. Le jour tirait à sa fin. Cela avait été une belle journée, sans vent, sans nuages, douce à souhait, paisible. Partout les genêts en fleurs apportaient des flamboiements dans la garrigue encore fraîche. L'homme qui lui a adressé la parole, le dépassait allègrement d'au moins deux pieds. « Quel drôle d'accent » avait-il marmonné entre ses chicots en mâchonnant laborieusement une tige de fenouil. « Quel drôle d'accent ! »

Après leur avoir simplement souhaité le bonsoir, l'homme leur avait déclaré être en quête du seigneur du village. Il lui avait fait répéter plusieurs fois la question. « Quel drôle d'accent ! » Sans rien demander d'autre, Jules avait amené « l'étranger » comme l'usage le veut, tout près de là, rue Rocoplan auprès du Consul Louis Mascon. L'homme prétend être pèlerin. Il est vêtu sobrement, d'habits élimés mais qui furent sans aucun doute élégants. Ses chaussures sont celles d'un voyageur qui a beaucoup et longtemps marché.

Le Consul lui demande l'objet de sa requête. « Louis Deschan » se présente d'une voix ferme en inclinant brièvement la tête. « Je souhaite séjourner quelques temps à la chapelle St Antoine de Tau » déclare t-il sobrement. Louis Mascon l'accompagne au château. L'incrédulité se lit sur son visage. Ce Louis Deschan n'a pas certes, le parler de tout le monde. Il a emporté de chez lui son accent familial, comme il a emporté un peu de terre à ses souliers ! Mais ce n'est pas ce qui le surprend. N'a-t-il pas entendu St Antoine de Tau ? Ici l'on connaît St Antoine du Lac mais St Antoine de Tau, pécaire ?

-« Vous avez de la chance, car Moïse le Marquis vient tout juste d'arriver de Versailles ».



Jean Pellerin joue Louis Deschan, Robert Jeager est le narrateur de l'histoire



Anna Hauser-Pellerin



POINT PRESSE

Midi Libre 01-06-09

"Reg'arts" sur le patrimoine

La journée culturelle qui s'est déroulée récemment a connu un franc succès. Née de l'imagination des époux Pellerin, plasticienne et comédien castelnaulais, elle a associé l'AS-PAHC, la municipalité et l'Association des copains et copines. Deux cents personnes se sont relayées sur le site de l'ermitage Saint-Antoine pour en découvrir les trésors, l'histoire et un quotidien superbement scénarisé. Arrivant individuellement ou par petits groupes de randonneurs, elles étaient reçues par les organisateurs.

Là elles étaient mises en présence d'une apparition théâtralisée du défunt ermite du lieu et pouvaient apprécier la qualité et le modernisme des toiles de Mme Hauser-Pellerin exposées sur les vieux murs de la chapelle, que l'AS-PAHC s'évertue à restaurer.

La réussite dans la tentative de rapprocher le passé aux temps présents montrait que le souvenir peut s'accompagner d'une vision futuriste. ●

L'homme n'est pas bavard. Il ne manifeste semblant-il aucun étonnement ou peut-être aucun intérêt. »

La suite dans le prochain numéro des Echos de Castelnaud...

PROGRAMME des 20 / 21 juin



6
Place
des frères
BARTHELEMY

A SAVOIR!

Comme chaque année, la rue offrira, en France et bien au-delà, son immense scène à tous les musiciens.

Depuis sa naissance en 1982, la Fête de la Musique a en effet largement dépassé les frontières de son pays d'origine. De New York à Sydney, de Shanghai à Bogota, quelques 120 pays et 350 villes ont fêté, en 2008, l'arrivée de l'été en musique.

Cette année, Reykjavík et Valparaiso prendront part aux réjouissances pour la première fois.



5
31 Rue
NEREIDE

1

Samedi 20 juin à 19h
CASTEL CAFE
OUVERTURE DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2009
HOUSE & ELECTRO ROCK

2

Dimanche 21 juin
Ballade musicale à travers le village—Départ:
16h—Plan du BEFFROI

MUSIQUE CLASSIQUE



Quartier St JACQUES

3

DJEMBE & CO



Place de la MAIRIE

4

ROCK'N ROLL



31 rue NEREIDE

5

Musique acoustique
CLASSIQUE ET JAZZ



Place des frères BARTHELEMY

6

MUSIQUE ESPAGNOLE

À partir de 20h30 au
PLATEAU SPORTIF



7

- REPAS TIRÉ DU SAC;
- BALLETI AVEC L'ORCHESTRE DES CONGÉS PAYÉS;
- GRAND BŒUF AVEC TOUS LES MUSICIENS QUI LE SOUHAITENT!



4

Place de la
MAIRIE

2



21 juin - 16h
Plan du
BEFFROI



1



20 juin - 19h
CASTEL CAFE

3



Quartier
St JACQUES

7



21 juin
à partir de 20h30
PLATEAU
SPORTIF

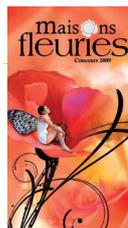
- **De 16h à 18h30:** Les groupes se relayeront par tranches d'1/2 heure
- **De 18h30 à 20h30:** Chaque groupe jouera au moins une fois.

RAPPEL DES EVENEMENTS A NE PAS RATER!!

VENDREDI 19 JUIN

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2009

Remise des prix à la Maison du Peuple



Premier prix par commune : un voyage d'une journée, le vendredi 26 juin avec visite de la Cathédrale de Lumière aux Baux de Provence; visite du jardin Alchimiste à Salon de Provence. (en car, au départ de Saint-Thibéry, retour vers 20 heures)

Prix d'encouragement : attribution d'un bon d'achat d'une valeur de 50 € valable dans une jardinerie sur le territoire de l'agglomération.

SAMEDI 20 JUIN

⇒ **VERNISSAGE À 18H00 À LA MAISON DU PEUPLE: 14ème SALON DES ARTS PLASTIQUES**



⇒ **FETE DE LA MUSIQUE HOUSE & TECHNO ROCK AU CASTEL CAFE**

DIMANCHE 21 JUIN

FETE DE LA MUSIQUE



Ballade musicale à travers le village

Départ: 16H00 Plan du Beffroi

Classique / Rock / Djembé / Jazz / Musique Espagnole...

20H30 au PLATEAU SPORTIF: SOIREE BŒUF—REPAS TIRE DU SAC

MERCREDI 24 JUIN

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE



21H00 place de la Mairie

« FOLIE EN CUISINE »

histoire écrite par les élèves du CE1 et CE2

DIMANCHE 28 JUIN

REMISE DES PRIX— 14ème SALON DES ARTS PLASTIQUES



17H30 à la Maison du Peuple



SAMEDI 04 JUILLET

BRASUCADE organisée par le C.O.C.



LUNDI 13 JUILLET

FETE NATIONALE

MARDI 14 JUILLET

Concours de boule (C.O.C.)



SAMEDI 25 JUILLET

BRASUCADE organisée par le COMITE DES FETES



SAMEDI 1er AOUT

BRASUCADE organisée par le COMITE DES FETES



SAMEDI 22 AOUT

BRASUCADE organisée par le COMITE DES FETES

JEUDI 14 AOUT

2ÈME FÊTE DU VIN

Animée par l'orchestre de Paul SELMER

Les nombreux domaines Castelnaulais présenteront un produit phare lors de l'apéritif, puis les convives pourront se restaurer en dégustant le précieux breuvage tout au long de la soirée.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



APPEL À GÉNÉROSITÉ POUR ATELIERS TRAVAUX



L'association les petites fourmis a dressé une liste d'outillage nécessaire aux ateliers. Elle recherche des personnes susceptibles d'apporter leur contribution parmi la liste suivante. Il suffit d'apporter ce matériel à la Mairie où il sera entreposé.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom sur votre don.

colle pattex + appareil 2x 3,80g
bombe colle
colle à pavé
bombe vernis finition 4.35x2
bombe argent et or 7.25x2
colles diverses bois verre tous
supports 650g
pistolet colle + recharge
verniss brillant
adhésif avec dévidoir

crayons
cutter avec lames
équerre
scalpel
compas
niveau
spatules règle métallique
perceuse—visseuse
scie sauteuse
agrafeuse murale

agrafeuse ordinaire
Kit de traçage marteaux
lots de tournevis
chutes de bois contreplaqué 5 ou 10 mm
ciseaux cranteur
pince coupante
pince plate
pince pavé
tenaille
fil acier (bobine)

masque de protection des yeux multiprise
pinceaux ou rouleaux
raphia naturel ou couleur
feutres calligraphiques, textiles ou porcelaines
gel paillettes
peintures acryliques
kit papier loisir
coton
feuille d'aluminium...

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

2ÈME JOURNÉE DES ASSOCIATIONS





CONCOURS

A l'initiative d'Anna Hauser-Pellerin, ce concours va nous permettre de choisir le logo d'ornement de notre **Maison du Peuple**.

Vous pouvez faire parvenir votre logo à la mairie jusqu'au **1er septembre 2009**.

Le logo gagnant sera désigné par vote le **13 septembre 2009** lors de la 2^{ème} **Journée des Associations**.

→ à vos crayons, à vos **COULEURS**



L'AUTOMNE SERA OCCITAN

La culture occitane à l'honneur en septembre et octobre

Après le succès de la Festa d'Ivern en décembre dernier, il y aura cette année encore un temps fort de la culture occitane à Castelnau de Guers.



En partenariat avec le Collectif Pebrin' et la Rampe Tio, la commémoration du 800ème anniversaire du départ de la croisade contre les albigeois se fera en trois étapes cet automne:

φ **Une conférence-débat** se tiendra lors des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre, suivie de **chants occitans interprétés par Gérard Daudé**.

φ Les 19 et 20 octobre, **un jeu de piste** proposé par le Collectif Pebrin' permettra aux enfants de découvrir la philosophie et les valeurs Cathares, où le partage, le sens de l'honneur, la tolérance faisaient force de loi.

φ En clôture de ces manifestations, La Rampe Tio présentera son spectacle « **Catharsis Sound Maquina** » le samedi 24 octobre.

800ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉPART DE LA CROISADE CONTRE LES CATHARES

Juin 1209 : répondant à l'appel du pape Innocent III, de nombreux chevaliers venus d'Île-de-France, de Normandie, de Picardie, de Champagne et de bien d'autres contrées se rassemblent. Cette armée se met en marche avec à sa tête Arnaud Amaury, l'abbé de Cîteaux. Elle doit châtier les hérétiques cathares et Raymond VI, comte de Toulouse, accusé de les soutenir et d'avoir commandité l'assassinat du légat de pape en 1208. C'est le début de la croisade contre les Albigeois...



2009 est donc le 800e anniversaire de cette expédition guerrière dont les répercussions sociales, politiques et économiques furent profondes dans le Midi de la France.

REPAS DES AINES

Des retrouvailles en musique

Le 26 mars dernier a eu lieu le traditionnel **repas des aînés** offert par la Municipalité à la Salle Polyvalente.

Après un bon repas servi dans une salle très bien décorée par la présidente du Club du 3ème Age, Mme Annie ROUMEGOUX, nos aînés ont pu esquisser quelques pas de danse.



L'animation assurée par Bénédicte a été très appréciée pour ses chants et ses danses de grande qualité. Des personnes de la salle ont même pris le risque de participer activement au spectacle!



C'est vers 17H00 que les convives se sont séparés, en attendant l'année prochaine.



COMMEMORATIONS

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Comme il est de coutume depuis les dernières élections municipales, trois interventions ont été lues :

- ▶ Celle des Anciens Combattants, par le représentant de la FNACA, Monsieur Francis ARNAUD;
- ▶ Celle du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants Jean Marie BOCKEL, par Monsieur François GARCIA;
- ▶ Et celle de l'équipe municipale par Monsieur le Maire.



Celui-ci a rappelé que depuis 1946, la commémoration du 8 mai 1945 est l'objet de nombreuses tractations politiques et c'est François MITTERAND, en 1981, nouveau Président de la République, qui prend la double décision de rétablir la commémoration du 8 mai 1945 et d'en faire un jour férié, ce qui n'était plus le cas depuis 1959, à l'exception de 1965.

Il évoque aussi l'attitude des alliés lors de la signature de la capitulation sans condition, de l'Allemagne nazie le 7 mai à Reims. Ceux-ci n'ont invité la France qu'à contresigner en fin de cérémonie cette capitulation en qualité de simple témoin.



François Garcia lit le communiqué de Mr Bockel

Le lendemain, le 8 mai, à la demande de l'allié soviétique, la capitulation est ratifiée à BERLIN, au cœur du IIIème Reich.

Le Gouvernement de De Gaulle y est cette fois-ci représenté par le chef de la 1^{ère} Armée Française, le Général Jean de Lattre de Tassigny, et lorsque celui-ci exige qu'un drapeau Français soit joint aux drapeaux Anglais, Américains et Soviétiques dans la salle de capitulation, il s'attire réflexions et railleries au prétexte que la France se fût officiellement retirée de la guerre avec l'armistice du 22 juin 1940.

La France oui, pas le peuple Français.

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?

Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?

Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.

Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et les larmes.

Lorsque Monsieur le Maire a cité ces vers du chant des Partisans, hymne de la Résistance Française et même Européenne, les visages de l'assistance se sont figés et l'attention était immense.

Ce n'est pas un hasard : « **ami, entends-tu...** » est un chant de fraternité, un appel intemporel à résister. C'est aussi un appel à la lutte fraternelle pour la liberté : « **C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères** ».



La certitude que le combat n'est jamais vain « **si tu tombes, un ami sort de l'ombre** ». Et si la fin de ce chant semble absorbée par la nuit et se perdre, c'est que la nuit est l'heure de tous les rêves, à commencer par le rêve d'une liberté à conquérir éternellement.

Chant de fraternité, nul ne peut confisquer le Chant des Partisans à des fins contraires à ses origines et son sens profond.

L'émotion était à son comble lorsque Monsieur Paul BALSIER et ses musiciens ont apporté leur contribution dans l'espace réservé aux interventions, en jouant ce Chant des Partisans appelé aussi Marseillaise de la Résistance.



Les musiciens de Paul BALSIER interprètent le chant des partisans

La Municipalité remercie sincèrement la Gendarmerie de Pézenas, le Corps des Sapeurs Pompiers de Pézenas, les Portes Drapeaux, Les Musiciens, la FNACA ainsi que tous les citoyens présents.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS, COMITÉ FNACA DE CASTELNAU DE GUERS



L'association des Anciens Combattants, Le Comité FNACA de Castelnaud de Guers, adressent leurs remerciements à Monsieur le Maire, aux élus locaux, à Mr Paul Selmer et ses musiciens, aux adhérents et aux personnes ayant participé aux différentes manifestations de SOUVENIR qui se sont déroulées tout au long de l'année. A savoir:

- ▶ **17 mars 2009:** 84e congrès Départemental de l'Union Héraultaise des Associations d'Anciens Combattants à Maureilhan.
- ▶ **19 mars 2009:** Commémoration du cessez-le-feu en AFN, à Pinet.
- ▶ **04 avril 2009:** Inauguration d'une **place du 19 mars 1962** à Saint-Nazaire de Ladarez avec 32 drapeaux.
- ▶ **18 avril 2009:** Congrès Départemental de la FNACA à Florensac. A cette occasion, le **diplôme d'Honneur de la FNACA** a été remis à Mr **Jean Rouvrais** que nous félicitons.
- ▶ **02 mai 2009:** Inauguration d'un espace du 19 mars 1962 à Margon. Remise à **Mr Jean Rouvrais** de l'**insigne de portedrapeau avec étoile argentée**. Encore toutes nos félicitations.
- ▶ **08 mai 2009:** Commémoration de l'Armistice de 1945. Défilé. Dépôt de gerbes avec drapeaux et musique de Paul Selmer, suivi d'un vin d'Honneur offert par la Municipalité. Le repas du Monde Combattant du canton a eu lieu à la salle des fêtes de Pinet. Nous étions 110.
- ▶ **23 mai 2009:** Journée au profit du Fonds Social de la FNACA au domaine de Baldy à Agde.

A noter: Les Anciens Combattants de Castelnaud-de-Guers, le Comité FNACA remercient la Municipalité qui a versé 150€ pour la réalisation du MEMORIAL DEPARTEMENTAL qui doit être érigé sur la corniche de Sète, à la mémoire des Militaires Héraultais morts en A.F.N. L'association de son côté a donné 30€.

Encore 1 an pour en bénéficier

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée aide les propriétaires dans leurs travaux de ravalement de façades en leur accordant des subventions de l'ordre de 25 à 35% du montant TTC des travaux.

Cette action menée dans le cadre de l'OPAH de Renouvellement Urbain depuis 2005 concerne les centres anciens des 19 communes de l'agglomération.

Depuis le démarrage de l'opération, près de 200 propriétaires ont bénéficié d'une subvention pour le ravalement complet de leur façade. Ainsi ces rénovations participent à la mise en valeur du patrimoine des centres anciens du territoire.

Vous pouvez bénéficier de ces subventions si votre immeuble est daté de plus de 25 ans et situé dans le périmètre du centre ancien défini dans votre commune et si votre façade donne sur la rue ou dans une cour intérieure remarquable.

Des conditions techniques sont à respecter pour obtenir la subvention : la réfection des enduits à la chaux, la restauration des encadrements en pierre, la restauration ou le remplacement des menuiseries en bois et leur mise en peinture, la révision ou le remplacement des éléments de zinguerie.

Vous disposez d'un délai de 3 ans pour réaliser les travaux à partir de la validation de votre dossier de subvention, la subvention façade étant versée à l'achèvement des travaux.

La Maison de l'Habitat et l'équipe opérationnelle de l'OPAH vous informe et vous aide gratuitement dans le montage de votre dossier. Pour chaque façade, une étude technique est réalisée pour vous aider à faire établir les devis par les entreprises et les artisans.

L'action façade s'achèvera en avril 2010.

Si vous êtes intéressés, vous disposez donc encore d'un an pour déposer votre dossier de demande de subvention.

Pour tout contact, un numéro unique : **04 67 21 31 30**

Deux antennes :

° **Maison de l'Habitat Place des Halles 34300 AGDE**

(ouverte du mercredi au vendredi)

° **Antenne Habitat Pézenas, R és.**

La Butte Verte, Bvd Jacques Monod 34120 Pézenas

(ouverte le lundi et mardi)



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2009

La remise des prix se fera à Castelnau!

Le grand prix des maisons fleuries organisé chaque année par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée vise à récompenser toutes les façades et les jardins les plus joliment fleuris et visibles depuis le domaine public

Avec l'organisation de ce concours, l'agglomération tient à féliciter et à encourager ceux qui œuvrent de manière sympathique à l'amélioration du cadre de vie.

Le concours est ouvert à tous les habitants du territoire : particuliers, commerçants, entreprises, hôteliers, restaurateurs, propriétaires de terrains de camping ou occupants d'échoppes, de gîtes ruraux...

Dans chaque commune, le jury portera une attention particulière à l'originalité des compositions, à la qualité du fleurissement, et d'une manière générale, à la mise en valeur des lieux offerts à la vue de tous.

Remise des prix : Vendredi 19 juin à Castelnau de Guers—Salle Polyvalente

Premier prix par commune : un voyage d'une journée, le vendredi 26 juin avec visite de la Cathédrale de Lumière aux Baux de Provence; visite du jardin Alchimiste à Salon de Provence. (en car, au départ de Saint-Thibéry, retour vers 20 heures)

Prix d'encouragement : attribution d'un bon d'achat d'une valeur de 50 € valable dans une jardinerie sur le territoire de l'agglomération.

POINT PRESSE
Midi Libre - 05/04/09

Association des maires ruraux : l'union fait toujours la force

L'Association des maires ruraux a tenu dernièrement son assemblée générale à la salle du Peuple.

Sous l'autorité de son président Christian Bilhac, maire de Perret, les travaux de l'assemblée se sont déroulés en présence et avec la participation de Robert Tropéano, sénateur, Kléber Mesquida, député et vice président de l'Association des maires de France, André Vezinhet, président du conseil général, Michel Gaudy, conseiller général et Jean-Charles Sers, maire de Castelnau.

Christian Bilhac a rappelé que l'AMR 34 œuvrera depuis 10 ans et recense 180 communes sur les 343 qui composent le département.



Les mairies rurales, d'opinions politiques différentes, sont confrontées dans leur gestion courante aux mêmes problèmes, souvent différents de ceux des grandes villes.

Leur solution est plus efficacement trouvée à l'issue d'une démarche collective.

C'est ce que réalise l'AMR 34 et, pour augmenter son efficacité, elle va mettre prochainement en circulation un questionnaire qui recensera les principales revendications actuelles des communes.

André Vezinhet a présenté les effets des propositions de la commission Ballardur qui, appliquées sans modifications, seraient un risque pour la survie de la compétence des départements et freineraient l'aide financière que reçoivent les communes.

Kléber Mesquida a plaidé pour l'aide à l'agriculture et le soutien à apporter aux circuits d'oénotourisme. Il a souligné le confort que lui apportent les associations de maires dans ses démarches auprès de la préfecture. Michel Gaudy a mis en évidence les carences des services d'urgence médicale dans un département qui voit sa population augmenter.



URBANISME

LOGEMENTS SOCIAUX

Chronologie des événements

26 juin 2007—06 mars 2008: L'équipe de Mme PAPINI travaille sur un projet de logements sociaux.

• **26 juin 2007:** 1ère délibération du conseil présidé par Mme PAPINI concernant un projet de logement sociaux en lieu et place de la Maison du Peuple. Proposition de la société **Hérault Habitat** d'acheter le terrain de 1170m² pour 70 000€, ce prix tient compte du coût important de la démolition future de la Maison du Peuple.

• **06 août 2007:** Réunion Publique. La majorité des personnes présentes à cette réunion exprime une opinion positive quant à la réalisation de ce projet.

• **02 octobre 2007:** Proposition de projet par la société **Domicil**: réalisation possible de **16 logements** sur le site de la Maison du Peuple et proposition de prise en charge du Presbytère qui est à rénover entièrement— dont le bail emphytéotique serait d'une durée de 55 ans. Au-delà de cette durée, la commune récupère ce bien. Dans le Presbytère, possibilité de création de **3 appartements**. **Prix global proposé par la société Domicil: 100 000€**

• **20 novembre 2007:** Conseil Municipal: lecture du dernier courrier de **Domicil** qui demande des précisions sur certaines modalités du contrat, notamment la durée du bail emphytéotique du Presbytère.

• **19 février 2008:** La durée du bail du Presbytère est fixée par délibération du conseil municipal à 55 ans.

• **06 mars 2008:** signature du compromis de vente de la Maison du Peuple et du bail du Presbytère par **Mme Papini** et la société **Domicil** devant notaire.

16 mars 2008: L'équipe de « Pour Castelnau: Un Souffle Nouveau » est élue aux municipales. **Mr Jean-Charles SERS est le nouveau maire de Castelnau de Guers.**

• Le programme de campagne de la nouvelle équipe s'articule autour d'une idée forte: **maintenir et développer l'activité au cœur du village**. Les nouveaux élus s'engagent entre autre à conserver et réhabiliter la **Maison du Peuple**, à conserver et rénover **l'école des Sautarochs**, et à lutter contre l'urbanisation galopante dûe à la forte attractivité du département de l'Hérault — avec 1500 nouveaux arrivants par mois — et à la spéculation immobilière.

• Lors de sa prise de fonction, la nouvelle équipe se trouve confrontée à une **problématique imprévue** puisqu'elle découvre que le compromis de vente a été signé seulement 3 jours avant le 1er tour des élections:

D'une part, il n'est **pas question d'abandonner la Maison du Peuple**. D'autre part, **l'idée de construire des logements sociaux est intéressante** car elle permettrait à des familles Castelnaulaises modestes de se loger décentement à un prix attractif.

• **La société Domicil accepte de différer le projet**, ce qui permet dans l'immédiat de récupérer la **Maison du Peuple** et de prendre le temps de réfléchir à un nouveau projet.

• **28 mai 2008:** Par délibération, le conseil annule le compromis de vente.

• **En juin 2008**, la société **Domicil** est sollicitée pour élaborer un projet sur le terrain communal (une partie de la parcelle AR 553) situé juste au dessus du plateau sportif (ancien boulodrome). Ce terrain est choisi pour sa proximité avec le cœur du village et sa superficie de 1200m² environ qui est sensiblement équivalente à celle du terrain de la Maison du Peuple (1170m²).



Bâtiment en rez de chaussée et deux étages comprenant 18 appartements:
3 de Type 2 / 12 de Type 3 / 3 de Type 4
Chaque logement bénéficie d'une terrasse privative et d'un garage boxé en sous-sol

• **29 juillet 2008:** La société **Domicil** propose un projet pour ce terrain (document ci-dessus). **C'est un immeuble de 2 étages qui compte 18 logements**. Dans leur majorité, les membres du conseil ne considèrent pas qu'il dénature l'environnement urbain ni qu'il ressemble à une barre de béton.

• **Décembre 2008:** Le service des Domaines estime le prix de vente du terrain à 184 000€ avec une marge de négociation de 10%.

• **16 janvier 2009:** La société **Domicil** indique que les **Bâtiments de France** ont émis un **avis favorable** datant du 24 novembre 2008 sur l'esquisse architecturale du projet.

Par ailleurs, **le prix de vente avalisé est de 170 000€**. Ce prix comprend aussi la prise en charge du Presbytère pour un bail de 55 ans. **Ce projet rapporterait donc 70 000€ de plus à la commune que le précédent.**

• **16 mars 2009:** le conseil donne l'autorisation à Mr le Maire de signer le compromis de vente concernant le terrain de l'ancien boulodrome.

• **20 mai 2009:** Une **réunion publique** permet de débattre du projet et d'informer les habitants de Castelnau de façon plus précise sur l'état d'avancement du projet et sa teneur exacte.

Ce projet, la Municipalité a souhaité que chaque citoyen Castelnaulais l'ait en main afin de pouvoir juger par lui-même.

Ni bloc de béton, ni tour de quatre ou huit étages, seulement un bâtiment ajouré, aéré, avec des appartements fonctionnels, agencés de manière contemporaine, dont bien de locataires, voire propriétaires, aux revenus modestes du centre du village s'accommoderaient bien.

Nous sommes dans une crise qui risque d'être durable. Notre rôle d'élus est d'anticiper sur l'avenir afin de garantir à tous le premier des droits, celui d'avoir un logement décent.

Informez, débattre, mais « Apporter un souffle nouveau » pour avancer. C'est pour cela que la population Castelnaulaise nous a élus.



▶ PLACE DES FRERES BARTHELEMY



Depuis quelques temps, des places de parking ont un stationnement limité aux heures d'ouverture des commerces.

Le civisme de chacun permet peu à peu aux clients de pouvoir se garer avec moins de difficulté pour faire leurs achats de proximité. Continuons comme cela!

▶ CIRCULATION / SECURITE



La Rue des Aires Hautes passe en sens unique

▶ STATION D'EPURATION



réfection du réseau des eaux traitées

▶ AU GRES DES CHEMINS



Le débroussaillage est en cours

▶ VEHICULES ABANDONNES



Le nettoyage des épaves continue



Chemin du Pétrole: curage du ruisseau

▶ SALLE POLYVALENTE



Des nouveaux cendriers à la Salle Polyvalente



Chemin de l'Hérault: Sécurisation d'un regard

▶ DEFIBRILLATEUR

Enfin disponible en mairie, il sera confié aux personnes ayant le diplôme de secouriste lors des manifestations diverses à la Salle Polyvalente ou à la Maison du Peuple.



Le défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, de la taille d'une sacoche, dont le rôle est d'analyser le rythme cardiaque et si nécessaire de permettre la délivrance d'un choc électrique, ou défibrillation.

Quel que soit le type d'appareil, l'analyse du rythme cardiaque et le diagnostic sont automatiques, ce qui les différencie des défibrillateurs manuels utilisés par les médecins.

La machine ne permet de choquer que si l'activité cardiaque de la victime le justifie, car il faut arrêter de réanimer pour choquer.

Si le cœur de la victime ne présente pas un rythme chocable, le défibrillateur indique qu'aucun choc n'est indiqué et le sauveteur continue donc la réanimation, ce qui donne les meilleures chances de survie à la victime.

Scénario idéal

Le scénario idéal d'une réanimation à l'aide d'un défibrillateur automatique est :

1. Le sauveteur est présent lorsque la personne s'effondre et reconnaît une situation d'arrêt cardio-circulatoire : la personne ne répond pas, ne respire pas et ne réagit pas aux insufflations ;
2. Si aucun témoin n'est disponible, il appelle les secours (112 dans l'Union européenne, ou autres numéros suivant sa localisation géographique) immédiatement en spécifiant qu'il est en présence d'une personne en arrêt respiratoire ;
3. Si un témoin est disponible, le sauveteur le charge d'appeler les secours et, si possible, d'apporter un défibrillateur ;

4. Le sauveteur pratique la réanimation cardio-pulmonaire ;

5. Si le témoin rapporte un défibrillateur, le secouriste arrête immédiatement la réanimation et le met en place ;

6. une équipe de secouristes arrive et prend le relais, installant un défibrillateur s'il n'y en avait pas déjà un. Dans les deux cas, il est souhaitable que le défibrillateur soit placé dans les 5 minutes suivant l'arrêt cardiaque ;

7. Une équipe médicale (comme le SMUR en France) ou paramédicale est présente dans les 20 minutes, selon la localisation, pour poursuivre la réanimation.

Source: encyclopédie Internet Wikipédia

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Sur www.cesu.urssaf.fr. l'adhésion au CESU fait peau neuve...

Depuis le 1^{er} octobre 2008, les particuliers employeurs peuvent adhérer au CESU bancaire directement sur www.cesu.urssaf.fr pour déclarer les personnes employées à leur domicile (ménage, repassage, petit bricolage...).



Plus besoin de passer par la banque pour adhérer, ni d'attendre de recevoir un chéquier CESU pour rémunérer et déclarer un employé à domicile. Le paiement du salaire pouvant se faire par virement, chèque classique de banque, CESU préfinancé ou en espèces, de nombreux chèquiers CESU ne seront plus édités inutilement. En 48 heures, l'adhésion est validée et effective.

Dans un espace sécurisé, les particuliers employeurs peuvent aussi accéder à leurs précédentes déclarations, simuler le montant des cotisations, consulter les attestations d'emploi, changer leurs coordonnées bancaires...

En modernisant son offre, le Centre National CESU répond aux besoins des particuliers employeurs. En limitant le recours aux chèquiers CESU et en favorisant la déclaration par Internet, le Centre renforce sa politique de développement durable.

Pour adhérer, déclarer, s'informer... **Une seule adresse : www.cesu.urssaf.fr**

Contacts :

Centre National du Chèque Emploi Service Universel— 3 avenue Emile Loubet—42961 SAINT ETIENNE CEDEX 9
Tél. 0 820 86 85 84 (0.12 € TTC / min) Site Internet, www.cesu.urssaf.fr Courriel, cncesu@urssaf.fr

LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Le déploiement du nouveau passeport, dit « passeport biométrique », intervient depuis le 4 juin 2009 dans le département de l'Hérault. Les demandes de passeport électronique cessent d'être reçues dans le département.



La technicité et la sécurité accrue de ces nouveaux passeports font que les demandes ne peuvent plus être reçues dans toutes les mairies. Ainsi pour le département de l'Hérault, 24 communes équipées de station(s) d'enregistrement ont été retenues pour recevoir les demandes de passeport.

Quatorze mairies seront en mesure de recevoir les demandes :

AGDE—BEZIERS—CAPESTANG—CASTELNAU-LE-LEZ—CLARET—CLERMONT L'HERAULT—FRONTIGNAN—GIGNAC—JUVIGNAC—LATTES—MEZE—MONTPELLIER—SAINT-CHINIAN—SETE

Dix mairies seront ultérieurement équipées :

BEDARIEUX—CASTRIES—GANGES—LODEVE—LUNEL—MAUGUIO—PALAVAS LES FLOTS—PEZENAS—SAINT MARTIN DE LONDRES—SAINT PONS DE THOMIERES

LES BRÈVES DU SICTOM

⇒ Des seringues ont été retrouvées sur le tapis du centre de tri, elles ont initialement été déposées dans le bac jaune. Nous demandons à nos usagers la plus grande vigilance dans ce domaine afin d'éviter tous risques sanitaires importants.



⇒ Vous constatez que l'autocollant de votre bac est usagé (le logo, l'étiquette adresse ou les consignes de tri), contactez nous afin que l'on vous adresse un nouvel autocollant.

⇒ Lorsque vous achetez un appareil électroménager neuf, votre distributeur est dans l'obligation de vous reprendre votre ancien appareil, conformément au décret du 15 novembre 2006.



⇒ Il est à votre disposition sur simple demande. Il permet d'éviter le dépôt intempestif de publicité dans votre boîte aux lettres tout en vous permettant de recevoir l'information des collectivités territoriales.

Nous vous rappelons qu'aucun déchet ne doit être jeté sur la voie publique. Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs dans la poubelle verte prévue à cet effet. Les gravats et les végétaux doivent être apportés à la déchèterie la plus proche de votre domicile afin d'être valorisés.

De même que les points de regroupement ne sont pas des lieux de stockage, les bacs doivent être présentés seulement la veille du jour de collecte et récupérés le plus rapidement possible après la collecte. Tout manquement à ces prescriptions peut être sanctionné d'une tarification d'un montant de 90,00 euros l'unité.

A QUOI SERT LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Le débroussaillage est une action citoyenne qui contribue à la prévention des incendies de forêt en diminuant la puissance d'un éventuel incendie et en limitant la propagation.

Les abords de la construction doivent être débroussaillés par le propriétaire sur une bande de 50 mètres, y compris sur le terrain d'autrui.



Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux et d'emploi du feu

Réglementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "zones exposées" qui comprennent les bois, forêts, plantations, reboisement, ainsi que les landes, garrigues et maquis.

Propriétaires ou ayants-droit	Vent > 40km/h	1er janvier au 31 décembre				
	Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
	Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
Autres usagers Tout public	1er janvier au 31 décembre					

Le débroussaillage :

1) coupe et élimination de la végétation ligneuse basse afin d'éviter une propagation en hauteur de l'incendie

2°) coupe et élimination des végétaux dans le péricône des constructions et à l'aplomb des voies : 4m des voies, 3m des maisons, 5 m entre les arbres

3°) Elagage des arbres conservés et élimination de tous les résidus (herbes séchées, branches mortes)

Période d'interdiction d'utiliser le feu

Période très dangereuse à dérogation préfectorale exceptionnelle

Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie

Période non réglementée où l'on peut brûler

Mariages



Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à

Christelle MORET

et

Matthieu CARON

Aurélié FERRAND

et

Jean-Sébastien MARIN

UN EMPLOYÉ COMMUNAL SE MARIE!

Mr le Maire et son Conseil Municipal adresse leurs plus chaleureuses félicitations à **Jean-Sébastien MARIN**, employé communal, ainsi qu'à **Aurélié CARON** pour leur mariage célébré juste avant l'été.

Jean-Sébastien MARIN s'occupe de l'animation pour les enfants qui viennent au Centre Aéré « Les P'tis Bouts ». Il est aussi président du C.O.C.

Décès



Mr le Maire et son Conseil Municipal présentent leurs plus sincères condoléances aux familles de

Marie-Thérèse BRASSAC

Pierre LHOMME

Joséphine ZAWOLSKI

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Du lundi au vendredi:
8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Samedi matin: permanence
des élus de 9h00 à 12h00.
Tel : 04.67.98.13.61.
Fax : 04.67.98.39.08.

castelnau-de-guers@wanadoo.fr

Astreinte hebdomadaire des élus:
Tel: **06.75.51.69.98.**

AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00
Tel 04.67.93.83.96

CENTRE DE LOISIRS /
GARDERIE

Du lundi au vendredi: 7h45 - 18h00
Tel: 04.67.30.29.59.

SICTOM

Prochaine permanence:
vendredi 03 juillet de 9 h à 12 h.
Tel: 04 67 98 45 83

GENDARMERIE PÉZENAS

04 67 98 13 65

**NUMÉROS
NUTILES**

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34
EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334
GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

⌘ JEAN Georges, médecin généraliste:

3 pl Mairie, 04 67 90 76 28

⌘ RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue:

5 pl Jeu de Ballon , 04 67 90 75 03

⌘ DEBAYLE MARTINE, orthophoniste:

Rue des Sautarochs, 04 67 31 47 07



RESULTATS

	<i>Nom du candidat</i>	<i>Nb voix</i>	<i>Pcent</i>
RESULTATS DU SCRUTIN À 1 TOUR DU 7 JUIN 2009	Louis Aliot : FN	18	4.81
	Eddie Puyjalon : MPF-CPNT-LIB	8	2.14
	Dominique Baudis : UMP-NC-GM	104	27.81
	Jean-Claude Martinez : EDLV	9	2.41
	Henri Temple : DLR	3	0.80
	Sandra Torremocha : LO	2	0.00
	Ixabel Echeverria : EHA	0	0.00
	Kader Arif : PS	49	13.10
	Alain Terrien : RIC	0	0.00
	Yves Gras : CO	0	0.00
	Vincent Jacob : UDG	0	0.00
	Pierre Dulong : PEU	0	0.00
	David Carayol : NEW	0	0.00
COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS	Inscrits: 855		
	Votants: 385— 5,03%		
	Exprimés: 374— 43,74%		
	Nuls: 11—1,29%		
	Abstention: 470— 54,97%		
	Robert Rochefort : MoDem	17	4.55
	Jean Tellechea : LPBE	0	0.00
	Douce De Franclieu : LECV	0	0.00
	José Bové : EE	66	17.65
	Robert Raich : LFNV	0	0.00
	Patrice Drevet : AEI	18	4.81
	Raymond Faura : EDE	1	0.27
	Jean-Luc Mélenchon : FG-PC	53	14.17
Sylvie Barbe : ED	0	0.00	
Myriam Martin : NPA	26	6.95	
Jean-Jacques Fanchtein : STOP	0	0.00	



AGENDA

JUIN 2009

- 📅 19 juin: **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2009**—Remise des prix à la Maison du Peuple
- 📅 Du 20 au 28 juin: **ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS**: 14ème SALON DES ARTS PLASTIQUES—EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC DE 15H À 19H—VERNISSAGE LE SAMEDI 20 JUIN À 18H À LA MAISON DU PEUPLE
- 📅 20 juin: **OUVERTURE DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE AU CASTEL CAFÉ** À PARTIR DE 19H30
- 📅 21 juin: **C'est l'été – FÊTE DE LA MUSIQUE (VOIR PROGRAMME)**
- 📅 24 juin: **SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS –21H PLACE DE LA MAIRIE**

JUILLET 2009

- 📅 03 juillet: Vacances d'été
- 📅 04 juillet: **BRASUCADE** organisée par le C.O.C.
- 📅 10 juillet: RECEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS 2008 et REMISE DES DIPLOMES DE SECOURISME—PRIX DU VILLAGE FLEURI - 18H30 à la Maison du Peuple.
- 📅 13 juillet: FETE NATIONALE
- 📅 14 juillet: Concours de boule (C.O.C.)—Apéritif offert par la Municipalité—12h30 place de la Mairie
- 📅 16 juillet: HOMMAGE AUX JUSTES DE FRANCE
- 📅 25 juillet: **BRASUCADE** organisée par le COMITE DES FETES

AOÛT 2009

- 📅 1er août: **BRASUCADE** organisée par le COMITE DES FETES
- 📅 14 août: **2ÈME FÊTE DU VIN, ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE DE PAUL SELMER**
- 📅 22 août: **BRASUCADE** organisée par le COMITE DES FETES

SEPTEMBRE 2009

- 📅 01 septembre: **date limite de dépôt de logo d'ornement pour le concours de la Maison du Peuple**
- 📅 02 septembre: Rentrée scolaire
- 📅 13 septembre: **2ÈME JOURNÉE DES ASSOCIATIONS**
- 📅 19 et 20 septembre: Journées du Patrimoine—Animation culturelle sur le site de Saint-Antoine par l'ASPAHC (exposition et visite commentée)—800ème anniversaire du départ de la croisade contre les cathares: conférence—chants occitans
- 📅 22 septembre: C'est l'automne